



## COMITE REGIONAL D'EQUITATION DE LA REUNION

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 12 Décembre 2016

Exercice 2015-2016

L'an deux mille seize, le lundi 12 Décembre à 19h30

Les adhérents du Comité Régional d'Équitation de La Réunion se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au Golf du Bassin Bleu à St-Gilles Les Hauts, sur convocation faite par le bureau.

Il résulte de la feuille de présence que :

19 établissements sur 34 représentants 185 voix sur 305 sont présents (rappel : quorum voix exigé 76, quorum clubs exigé 9).

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19h30.

L'assemblée est présidée par la Présidente Mme Carole PAYET qui déclare que l'assemblée régulièrement constituée peut valablement délibérer conformément à ses statuts.

Le secrétariat de la séance est assuré par Mme Florence SCHUPP.

Membres du comité présents : Anne-Cécile Chabert – Céline Frouin - Carole Payet – Florence Schupp - Judex Therméa – Julien Nassibou – Gaël Armangaud – Muriel Gougeon – Jacques Chapeau – François Emery – Isabelle Ricquebourg.

**Mme Carole PAYET rappelle l'ordre du jour :**

- 1) Approbation du procès verbal de l'AGO du 21 Mars 2016
- 2) Adoption de la motion pour la prolongation du mandat
- 3) Rapport moral et d'activité 2015-2016
- 4) Rapport financier présenté par Mr Bertin, Expert comptable
- 5) Présentation du budget 2016-2017
- 6) Questions diverses

---

Florence Schupp signale qu'aucune question n'a été envoyée au CRE.

### **1) Approbation du procès verbal de l'AGO du 21 Mars 2016**

Le procès verbal de l'assemblée générale du 21 Mars 2016 pour l'exercice 2015/2016 est lu par la présidente et soumis au vote de l'assemblée.

Résultats des votes :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 185

Le procès verbal de l'assemblée générale du 21 Mars 2016 est approuvé à la majorité.

### **2) Adoption de la motion pour la prolongation du mandat**

Carole Payet rappelle que le document était disponible sur le site du CRE et en fait une lecture rapide. Aucune interrogation n'est soulignée sur la motion. Résultats des votes :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 185

La motion est approuvée à la majorité.

### **3) Rapport moral et d'activité 2015-2016**

Présentation du bilan moral de l'activité 2015/2016 contenant également les activités prévisionnelles 2016/2017, par la Présidente, Mme Carole Payet.

Madame la Présidente ouvre le débat sur le rapport moral. Ayant accompagné les cavaliers à Lamotte cette année, Madame la Présidente fait état d'un manque d'esprit d'équipe et souligne l'ingérence des parents dans le travail des professionnels. Corinne Esclavy signale qu'il faudrait peut-être revoir le mode de sélection et mieux préparer les cavaliers en amont. Antoine Pernollet demande s'il ne faudrait pas arrêter d'aller à Lamotte et s'il ne faudrait pas mieux se concentrer sur la zone Océan Indien. Madame la Présidente souligne les points positifs pour les cavaliers et l'équitation réunionnaise d'aller aux Championnats et de se confronter aux autres cavaliers. L'envoi de cavaliers en club 1 semble ne plus être réellement justifié étant donné que les clubs n'ont pas la cavalerie pour ces épreuves.

Judex Therméa fait le bilan de la première édition de la Grande Chevauchée de l'Est qui a rencontré un franc succès auprès du public et qui a resserré les liens entre les clubs participants. L'événement a fait de la publicité au tourisme équestre de l'île et un article est paru dans la REF. Etant donné que la seconde édition a déjà eu lieu (Octobre 2016) il en fait également le bilan. Il y a eu un peu moins de participant, le budget alloué par le CRE ayant été divisé par deux la participation financière par cavaliers était plus importante. De plus il faudrait changer de date pour l'année prochaine car la chevauchée a eu lieu le même week-end que le Championnat de dressage).

### 3) Questions diverses

Corinne Esclavy soulève le problème des juges dressage (grande disparité entre les notes des différents juges) lors des compétitions. Elle demande s'il n'y aurait pas la possibilité d'indemniser les officiels de compétition. Florence Schupp rappelle que ce sont les organisateurs qui choisissent leurs jurys sur la liste officielle et qui décident ou non de les indemniser.

Il faudrait des formations de juge de dressage en club. Céline Frouin rappelle qu'il y a plusieurs formations de jury de dressage au cours de l'année. Le problème étant que les officiels sont des bénévoles. Les professionnels semblent peu investis.

Carole Payet rappelle que les élections fédérales ont eu lieu et que Serge Lecomte a été réélu à la tête de la Fédération Française d'Équitation. François Emery fait partie du bureau en tant que représentant des Outre-Mer. Les nouveaux statuts fédéraux devraient voir le jour vers la fin du premier trimestre 2017.

François Emery revient sur la venue de Jean-Luc Force et rappelle que contrairement à ce qu'il a été dit dans les journaux il n'est pas DTN. Jean-Luc FORCE a été ravi de son séjour mais nous a fait savoir que s'il devait revenir ce serait pour une formation aux enseignants seulement.

Carole Payet et Florence Schupp ont assisté au Gala de la FFE en métropole et diffusent à l'assemblée les films de la FFE sur la préparation des sportifs aux JO 2016, qui, rappelons-le ont été un succès pour les disciplines équestres.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 20h30.

La Présidente :

Carole PAYET



La Secrétaire :

Florence SCHUPP



Gaël Armangaud rappelle qu'il a représenté le CRE aux réunions du Conseil Départemental sur la CDESI et il nous rappelle que le CRE doit fournir rapidement 5 itinéraires à inscrire au PDESI.



Vote du rapport moral :

Contre : 0

Abstention : 3

Pour : 182

Le rapport moral est approuvé à la majorité.

Antoine Pernollet souligne le dynamisme du CRE sur les formations et le remercie pour le nombre d'intervenants ces deux dernières années.

### **1) Rapport financier 2014-2015**

Présentation du bilan financier par M. Michel Bertin, expert-comptable.

Total du bilan : 153 509€

Chiffre d'affaires : 69 494€

Résultat net comptable : -27 793€

Antoine Pernollet demande la raison du déficit du CRE. Mr Bertin explique que certaines factures concernant le championnat 2015 à Lamotte Beuvron sont passées sur ce bilan. Florence Schupp précise que le CRE a fait appel à une société de recouvrement pour récupérer l'argent de la cavalière redevable. Vote du rapport financier :

Contre : 0

Abstention : 3

Pour : 182

Le bilan financier est approuvé à la majorité.

### **2) Budget prévisionnel 2016-2017**

Présentation du budget prévisionnel 2016/2017 par Mme Carole Payet, présidente.

Le budget fait apparaître un total de dépenses de 93 740€ financés par la dotation fédérale, les subventions et une partie de l'épargne du CRE.

Antoine Pernollet souligne que l'achat des boxes pourrait se faire sur les fonds propres des clubs. Les anciens boxes ont tenu 10 / 15 ans. Christian Rogier rappelle le problème du montage et du démontage. Il faudra racheter des bâches.

Vote du budget prévisionnel :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 185

Le budget prévisionnel est approuvé à la majorité.